

REFERENTIELS DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION

CERTIFICATION

REALISER UNE RECHERCHE DOCUMENTAIRE POUR ECRIRE UN SCENARIO DE FILM OU DE SERIE

Description de l'activité professionnelle à partir de laquelle le dispositif de formation visant la certification est initié

Le scénariste a pour mission d'écrire le scénario d'une histoire, originale ou adaptée d'une œuvre, pour le cinéma, la télévision, les bandes dessinées, ou encore les jeux vidéo. Ce travail d'écriture nécessite des recherches, des investigations ou immersions, tout au long du développement du projet scénaristique.

Aujourd'hui, dans un contexte audiovisuel international, hautement concurrentiel, les scénaristes sont plus que jamais plébiscités pour chercher et écrire des histoires inédites et documentées capables de trouver leur public.

Cette certification a pour objectif de doter le scénariste des compétences pour trouver une histoire, la concevoir et l'enrichir à partir des recherches et investigations menées de façon organisée ; la repositionner à tout moment en requestionnant si besoin la réalité, la force du conflit, les émotions, les personnages et la justesse de la dimension artistique.

Cette certification a également pour objectif de doter le scénariste des compétences attendues dans le cadre d'un projet d'écriture collaborative nécessitant des recherches et l'utilisation d'outils numériques, de partage.

Cette certification s'adresse aux scénaristes, jeunes scénaristes ou scénaristes confirmés, amenés à écrire un scénario de fiction pour l'audiovisuel¹ et devant mettre en œuvre des recherches approfondies pour le concevoir et/ou le repositionner.

¹ Film, série, animation pour le cinéma, les chaînes télévisées et/ou les plateformes

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>C1. Structurer une recherche documentaire approfondie sur le sujet du scénario en définissant les méthodes, les outils, un calendrier dédié, afin de collecter la matière nécessaire à son projet d'écriture</p>	<p>Modalité 1. Dossier professionnel, DP, de 10 à 15 pages, format word, remis au jury une semaine avant la soutenance orale. Le dossier peut être illustré par des visuels pertinents. Des annexes peuvent être versées ou intégrées au dossier.</p> <p>Le DP est constitué de 4 parties et livrables et d'une introduction présentant l'idée originelle du projet, sa contextualisation, les acteurs et cibles visées.</p> <p>Partie 1. Une fiche de recherche documentaire retraçant la méthode et le plan de recherche mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recherches mises en œuvre : bibliographie, iconographie, filmographie-série, personnes rencontrées et interviews, personnes ressources, observations, enquêtes terrains-lieux, récits, faits divers, mémoire personnelle, publications, Internet, échanges avec professionnels, etc. - Le planning de recherche - Les éléments ou recherches restant à investir - La veille mise en place et les ressources à privilégier - Les éventuels freins rencontrés. 	<p>Le candidat a réalisé son dossier professionnel, DP, qui ne dépasse pas 15 pages, hors annexes. Il est structuré en plusieurs parties, la lecture est facilitée par un sommaire, voire des annexes. Il y intègre des images ou visuels pour illustrer son projet ou certaines parties, si besoin.</p> <p>L'introduction est courte et efficace : un pitch de quelques lignes présente l'histoire ou l'idée originelle du projet de scénario. Le candidat contextualise son propos : marché, cible et spectateurs visés, émotion, message central, acteurs professionnels pressentis (réalisateur, producteur, distributeur, ou autre).</p> <p>Cr1. Partie 1 du DP. La recherche documentaire en lien avec le sujet du scénario est organisée et structurée, présentée sous forme de fiche et intégrée dans un planning opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthode sélectionnée est en adéquation avec le type d'informations à collecter et le temps dont dispose le candidat pour réaliser cette étape. Le candidat précise : étapes, méthode, délai... - les moyens investis dans la recherche documentaire sont explicités et cohérents avec l'ambition du projet (enjeu artistique, dramatisation...) - la méthodologie de recherche proposée permet de couvrir les réalités possibles du sujet/de l'histoire et est en adéquation avec l'ambition du projet - le candidat identifie les éventuelles difficultés spécifiques, rencontrées dans le cadre des recherches (information(s) non vérifiable(s) et/ou difficile(s) à trouver, témoins disparus, empêchements divers ...).

<p>C2. Analyser les œuvres audiovisuelles, littéraires ou artistiques existantes portant sur le sujet à traiter, afin de positionner artistiquement son projet d'écriture et identifier des pistes de recherche à même de l'enrichir ou de le distinguer</p>	<p>Partie 2. Les entretiens et observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan et une grille d'entretiens nécessaires à la réalisation d'un entretien en face à face. Un entretien (à minima) est réalisé et versé au dossier. - Une méthodologie spécifique à l'enquête d'observation ou d'immersion. <p>Partie 3. Cadre de démarche collaborative. Le candidat propose le déroulé de réunion d'une séance d'écriture collaborative simulée, et un support dynamique restituant les résultats de la recherche des membres participant au projet. Il précise le rôle de chaque membre.</p>	<p>Cr2. Partie 1 du DP. L'analyse des œuvres existantes est pertinente et le candidat justifie ses choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les œuvres sont citées ; l'analyse traite les œuvres en lien avec le projet d'écriture du candidat (sur le fond, sur la forme, le genre, le sujet à traiter...) - le candidat positionne son projet d'écriture sur un créneau différenciant à partir de l'analyse des œuvres / et ou valide son positionnement et son hypothèse d'origine - des thématiques, des schémas narratifs ou approches qui séduisent le public et les acteurs professionnels visés sont identifiés et pris en compte dans le projet d'écriture du candidat.
<p>C3. Définir une veille documentaire, notamment numérique, sur le sujet du scénario afin d'enrichir le projet d'écriture tout au long de son développement</p>	<p>Partie 4. Exploitation de la recherche et présentation du projet de scénario.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu des éléments exploitables suite aux recherches et positionnement du projet de scénario : le concept, le portrait des personnages principaux. - présentation du potentiel du projet en adéquation avec le marché et les acteurs pressentis. 	<p>Cr3. Partie 1 du DP. Pertinence des éléments récoltés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un plan de sources de veille est mis en place : il recense les différents types de ressources de documentation et leur fréquence (archives, faits divers, publications, Internet, récits recueillis, mémoire personnelle, etc.) - les éléments clés sélectionnés sont justifiés au regard du sujet à investiguer et des moyens/délais impartis - les éléments clés d'information récoltés enrichissant le projet d'écriture sont valorisés (situations, contextes, personnages, psychologie, époque...).
<p>C4. Préparer la réalisation d'entretiens en sélectionnant les profils adéquats et en élaborant un plan d'entretien afin de cibler les informations pertinentes à récolter et se préparer, si besoin, à rebondir de façon agile pour réinvestir l'entretien</p>	<p>La conclusion souligne l'apport de la recherche au projet initial, sa transformation, son évolution et/ou son enrichissement.</p> <hr/> <p>Modalité 2. Soutenance orale.</p> <p>Durée : 1 heure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dossier professionnel par le candidat : 30 mn 	<p>Cr4. Partie 2 du DP. Les entretiens sont préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'objectif de l'entretien est défini et justifié - les personnes sélectionnées pour les entretiens – expert, consultant, témoin - sont identifiées : le lien direct ou indirect qu'elles ont avec le projet d'écriture du candidat et leur capacité à apporter des informations utiles à l'histoire sont précisées - le profil des personnes sélectionnées est étudié : le candidat synthétise une fiche parcours, expérience, histoire... - une grille d'entretien est conçue, elle facilite la conduite des échanges (intérêt, formulation, précision, périmètre et ordre des questions).
<p>C5. Mener un entretien en adoptant une posture d'écoute active, facilitant l'expression afin d'amener les personnes interrogées à formuler et livrer des informations utiles au projet et recueillir des témoignages susceptibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questions réponses avec le jury : 30 mn <p>Suite à la présentation du dossier professionnel par le candidat, le jury le</p>	<p>Cr5. Partie 2 du DP. L'entretien est efficace et enrichit le projet. Le candidat fait un compte rendu de son/ses entretien(s) et précise de quelle façon la méthode de conduite d'entretien bienveillante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a facilité l'échange et permis de récolter des informations utiles au scénario

<p>d'étoffer, d'enrichir, ou modifier le projet de scénario et/ou ses personnages</p>	<p>questionne sur ses références, sur les difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour ses projets et ou futurs projets. Le temps d'échange permet de questionner le candidat sur les choix opérés et d'évaluer l'ensemble des compétences du référentiel, en posant des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés par le candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - a permis de mettre l'interlocuteur à l'aise : pratique de questions ouvertes, entretien semi-directif - lui a permis de s'inscrire dans une posture d'écoute et proactive ; et de réajuster le plan de l'entretien les questions et sa posture selon les informations collectées et les réactions de son interlocuteur. <p>Le candidat résume dans une fiche les éléments issus des entretiens, exploitables dans le projet de scénario</p>
<p>C6. Préparer et réaliser une enquête d'observation, de terrain et/ou d'immersion afin de récolter de manière directe des informations et éléments de compréhension du sujet, utiles et ou indispensables à la cohérence du scénario et à la réalité des personnages, pour construire et/ou faire avancer l'histoire et ses actions</p>		<p>Cr6. Partie 2 du DP. L'enquête d'observation terrain et/ou d'immersion est de qualité. Le candidat fait un compte rendu de son enquête et précise les éléments exploitables dans le projet de scénario :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il justifie son choix du terrain d'observation, adapté au type d'informations à récolter et à l'environnement du sujet visé - il identifie et anticipe les difficultés potentielles d'accès au terrain - l'approche avec la cible est préparée et décrite : méthodologie, questions, posture... - les freins potentiels sont identifiés et levés
<p>C7. Exploiter l'ensemble des résultats de la recherche documentaire afin de nourrir et affiner les axes d'écriture du projet et le (re)positionner, en adéquation avec l'ensemble des parties prenantes professionnelles concernées</p>		<p>Cr7. Partie 4 du DP. L'exploitation des résultats est efficiente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les éléments productifs pour le projet sont identifiés et démontrés - organisés par catégorie puis synthétisés - le candidat analyse ses lignes de force et réinterroge le projet à partir des éléments de sa recherche pour vérifier la cohérence d'ensemble – si besoin, il dégage de nouveaux axes d'écriture du scénario - le candidat exploite la matière du sujet et les éléments de la recherche de façon singulière avec un point de vue affirmé - le projet de scénario et la recherche associée sont en adéquation avec la cible visée : le candidat justifie et contextualise ces éléments en valorisant le potentiel du projet (public/acteurs du marché).

<p>C8. Collaborer et transmettre avec clarté les informations de la recherche documentaire aux parties prenantes en place et autres membres de l'équipe d'écriture, en utilisant un support de restitution et de partage (notamment numérique) facilitant l'appropriation, la créativité de chacun, et la pérennité du projet</p>		<p>Cr8. Partie 3 du DP. Le candidat s'inscrit dans une démarche collaborative d'écriture :</p> <ul style="list-style-type: none">- il décrit le cadre collaboratif du projet d'écriture et l'organisation impliquant les équipes : rôle des membres, répartition des recherches, planning, modalité de partage numérique (mapping/cartographie) et ou graphique (post it, métaplan), éventuelles contraintes, voire règles du groupe- il précise l'usage et l'utilisation de l'outil numérique de travail, devant illustrer les recherches de tous et leur état : qualités et plus-value de l'outil, partage des recherches, valorisation et sélection des éléments à retenir, codification facilitant la lecture collective et l'intervention de tous, stockage des éléments de la recherche et des versionnages <p>Le candidat présente un extrait de cartographie des éléments collectés, en codifiant la participation des membres (couleur/initiales/icône...) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il communique quelques éléments clés et ou thématiques sur les recherches de façon synthétique et efficace- il valorise les éléments de recherche qui seront exploités ultérieurement (dialogues)- il fait ressortir des éléments de veille restant à investiguer et précise l'état des recherches- le cas échéant, il peut analyser un extrait de cartographie sur un projet de scénario de son choix
--	--	---